

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1er trimestre 2022 (BP)

Séance Publique du 2 février 2022

Objet : ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Synthèse du rapport :

Le Département va poursuivre en 2022 des actions pour renforcer la transversalité de l'économie sociale et solidaire pour qu'elle irrigue l'ensemble de ses politiques territoriales et sectorielles. Il poursuivra par ailleurs son soutien aux actions de mutualisation, d'observation et de promotion de l'ESS.

Le soutien aux projets dans le cadre des contrats de ville sera renforcé, notamment pour l'accès aux droits et l'inclusion numérique.

Au total, cette politique mobilise 795 394 € dont 381 000 € hors politique de la ville (414 394 €) de crédits de paiement en fonctionnement.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3311-1 et suivants ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu Mme ROUSSET, rapporteur au nom de la 1^{ère} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 voix pour, 14 abstentions, 1 conseiller ne prenant pas part au vote – M. PAUTREL), dans la séance du 2 février 2022 ;

DECIDE :

- d'approuver l'ensemble des actions exposées au rapport, conformes aux débats des orientations budgétaires ;

- d'approuver le règlement d'intervention, le dossier de demande de subvention et la convention type de l'appel à projet « Soutien à l'émergence de projets collectifs de territoire » joints en annexe 1 ;

- d'inscrire au BP 2022, pour l'ensemble de la politique 16, les crédits mentionnés dans les tableaux annexés ;

- d'attribuer les subventions de fonctionnement et financement aux divers organismes selon le tableau présenté ci-après :

Organismes	Imputation Budgétaire	Subvention 2021	Subvention 2022
TAG 35 : fonctionnement et 2 études	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF012	50 000 €	50 000 €
Cades, pôle de développement de l'ESS du pays de Redon	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF006	7 500 €	8 000 €
Horizons solidaires, pôle de développement de l'ESS du pays de St Malo	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF006	7 500 €	8 000 €
Vallons solidaires, pôle de développement de l'ESS du pays des Vallons de Vilaine	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF006	7 500 €	8 000 €
Réso solidaire, pôle de développement de l'ESS du pays de Rennes	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF006	7 500 €	8 000 €
Eco SolidaireS, pôle de développement de l'ESS du pays de Fougères	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF006	7 500 €	8 000 €
Portes de Bretagne solidaires, pôle de développement de l'ESS du pays de Vitré	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF006	7 500 €	8 000 €
Bras, pôle de développement de l'ESS du pays de Brocéliande	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF006	7 500 €	8 000 €
Sous-total Pôles de développement de l'ESS		52 500 €	56 000 €
Groupement d'employeurs de l'économie sociale (GEDES)	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF011	10 000 €	10 000 €
Réso solidaire - Dispositif local d'accompagnement	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF007	10 000 €	10 000 €
Bretagne active - Dispositif local d'accompagnement	65 - 90 - 6574. 3505 EECOF007	10 000 €	10 000 €
Sous-total Dispositif local d'accompagnement		20 000 €	20 000 €
Bretagne active	65 - 90 - 6574. 3505	3 000 €	3 000 €
Cigales de Bretagne	65 - 90 - 6574. 3505	5 000 €	5 000 €
CRESS - Observatoire régional de l'ESS (ORESS) et Mois de l'ESS	65 - 90 - 6574. 3505	16 000 €	16 000 €
PEKEA	65 - 90 - 6574. 3505	2 000 €	2 000 €
Galléco	65 - 90 - 6574. 3505	2 000 €	2 000 €
Les Hannetons (Scarabée Biocoop)	65 - 90 - 6574. 3505	1 000 €	1 000 €
Sous total autres ESS		29 000 €	29 000 €

- d'approuver les termes de la convention type ci-annexée (annexe 2), à conclure avec le GEDES pour le montant mentionné dans le tableau ci-dessus ;

- d'approuver les termes de la convention type ci-annexée (annexe 3), à conclure avec chacun des 7 pôles de développement de l'ESS pour les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus ;

- d'ouvrir au budget primitif de nouvelles autorisations d'engagement millésimées 2022 mentionnées dans le tableau ci-dessous :

AUTORISATION D'ENGAGEMENT		
Code	Objet	Montant (encours)
EECOF006	ESS Pôles de développement	168 000 €
EECOF011	GEDES	30 000€
EECOF014	Appel à projets ESS Emergence	130 000 €

- d'autoriser le Président à signer les conventions ou documents relatifs à ces actions.

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 3 février 2022

Le directeur général du pôle dynamiques territoriales

Laurent COURTET